

Art oratoire et citoyenneté participative à Rapa (Polynésie française)

Christian Ghasarian
Institut d'ethnologie,
Neuchâtel
LAIOS, Paris

Résumé

Les pratiques démocratiques déployées dans l'île de Rapa, dans l'archipel des Australes, offrent un exemple tout particulièrement intéressant de "culture participative" où une dimension de la citoyenneté locale est en jeu dans la prise de parole publique, orchestrée socialement et sous-tendue par un système de représentation de la réalité. Pour contribuer à la réflexion sur la notion de "culture participative" dans une perspective comparative, cet article présente brièvement les conceptualisations du politique qui sous-tendent les actions citoyennes possibles dans – et sur – la société Rapa à travers trois expressions fréquentes de démocratie participative: les réunions de réflexions bibliques; une réunion du comité des pêches; une réunion de la population avec le conseil municipal. L'observation des assemblées publiques à Rapa révèle une emphase citoyenne sur la construction consensuelle d'un in-group moral entre les participants, quelles que soient les positions et idées affichées.

L'analyse des participations citoyennes aux décisions politiques au sein des cultures révèle deux niveaux de participations: celui du jeu politique événementiel et celui de la vie quotidienne. Ces deux types d'action peuvent s'inscrire, à des degrés divers, dans les sphères publiques et privées. Dans la sphère d'activité publique, rituellement mis en scène, démocratie et esthétisme sont souvent conjugués pour alimenter le jeu social.

C'est précisément le cas à Rapa, une île oubliée du Pacifique Sud. Les pratiques démocratiques déployées dans cette île, la plus méridionale et la plus isolée de la Polynésie française (à 750 km de Raivavae, l'île la plus proche, et à environ 1400 km au sud de Tahiti), offrent un exemple tout particulièrement intéressant de "culture participative" où une dimension de la citoyenneté locale est en jeu dans la prise de parole publique, orchestrée socialement et sous-tendue par un système de représentation de la réalité.

Située dans l'archipel des Australes, Rapa comprend environ quatre cent cinquante personnes (dont près de cent cinquante enfants et adolescents). La petite proportion d'habitants, la taille réduite (35km²) et l'isolement de cette île donnent une intensité peut-être particulière à l'action individuelle et institutionnelle pour le maintien d'un équilibre écologique et social. Les adultes des deux villages situés de part et d'autre de la grande baie intérieure de l'île sont impliqués dans des activités qui peuvent être classées dans cinq catégories générales inter-reliées: économiques, politiques, religieuses, festives et artistiques. Les activités économiques se traduisent par la chasse aux taureaux sauvages dans les montagnes de l'île, la pêche, régulée par des principes écologiques de conservation des ressources disponibles, l'agriculture, principalement du taro, l'artisanat, en vue de ventes occasionnelles à Tahiti, etc. Les activités politiques formelles se retrouvent dans les participations actives dans des institutions

française – dans cette île aux antipodes de la France – comme le Conseil Municipal, mais aussi dans une institution coutumière comme le Conseil des Sages (*toohitu*) régulant de façon collective l'usage des terres indivises, dans les cinq associations de quartiers dans l'île, etc. Les activités religieuses impliquent la paroisse communautaire, des groupes associatifs protestants (les insulaires ayant été massivement convertis au protestantisme peu après la découverte de l'île par les européens au début du 19^{ème} siècle), etc. Les activités festives, fondamentales la culture locale, engagent des groupes de personnes travaillant à la préparation des nombreux banquets organisés pour diverses occasions comme les fêtes de lignage, les fêtes religieuses, les fêtes sportives, les fêtes de juillet, etc. Associées aux fêtes, les activités artistiques mettent en jeu des chants et des danses longuement préparés jusqu'à la prestation publique.

Chacune de ces activités place les personnes dans des situations de solidarité et d'entraide pour des finalités précises. Elle leur permet également – et c'est le point qui nous intéresse ici – d'exprimer verbalement, avant et après l'action proprement dite, leurs opinions sur le travail général du groupe impliqué dans la préparation d'un événement particulier et, plus globalement, sur la communauté dans laquelle ils vivent. Pour contribuer à la réflexion sur la notion de "culture participative" dans une perspective comparative, je vais présenter brièvement ici les conceptualisations du politique qui sous-tendent les actions citoyennes possibles dans – et sur – la société Rapa à travers trois expressions fréquentes de démocratie participative: les conversations bibliques; une réunion du comité des pêches; une réunion de la population avec le conseil municipal. Mais ces trois situations typiques ne peuvent être comprises sans s'attarder un moment sur les modalités et les enjeux des prises de paroles publiques à Rapa et en Polynésie d'une manière générale.

Prises de parole publiques à Rapa

L'anthropologie des cultures polynésiennes révèle un rapport à la parole différent des européens. En effet, selon les types de situations et les interactants impliqués, la communication verbale peut soit s'effacer dans un silence observateur ou faire l'objet de déclamation ritualisées et respectée par une audience dans laquelle chaque adulte présent aura aussi l'option de s'exprimer verbalement. Si la première attitude du retrait prudent en soi pour éviter toute situation de honte sociale (*haama*) est un trait psychologique fondamental en Polynésie, la prise de parole publique dans des lieux sociaux prévus pour cela constitue quant à elle un espace d'expression possible de sa participation citoyenne.

La parole publique ritualisée était très importante dans la Polynésie pré-européenne. Les personnes occupant la fonction de prêtre devaient tout particulièrement être de bons orateurs. Le concept maori *orero* renvoie d'ailleurs à la notion d'un "discours public" marqué par l'expression du pouvoir (le *mana*) de l'orateur, avec l'idée d'un raffinement esthétique présent dans l'usage du verbe. En dépit des profonds bouleversements sociaux et culturels intervenus en Polynésie dite "française" depuis plus de deux siècles de contacts avec les européens, cette parole rituelle perdure aujourd'hui dans plusieurs contextes sociaux contemporains au point de constituer ce qu'on peut appeler un "art oratoire". À Rapa, les enfants baignent très tôt dans un complexe oratoire. Ils apprennent très vite, à l'école ainsi que dans le cadre de concours festifs mis en scène par les adultes, à pratiquer le *orero*. L'imitation commence par l'apprentissage par cœur de sa tirade, jusqu'à l'exploitation plus difficile mais toujours valorisée de sa capacité à improviser verbalement pour raconter une histoire et/ou exposer ses idées. De façon significative, les fonctions statutaires importantes dans la société locale (pasteur, diacre, maire, président(e) d'une association locale, etc.) exigent des qualités d'orateur.

Les cultures dites à tradition orale ont, de fait, toujours donné une importance particulière à l'usage public de la parole. C'est aussi pourquoi, dans ces mêmes cultures, la lecture d'un texte écrit peut poser de nombreux problèmes à l'orateur même si celui-ci sait lire. Il est frappant de voir à Rapa, lors des services au temple par exemple, le contraste entre la difficulté qu'un orateur peut avoir à lire un des versets de la bible face aux fidèle, tâche qu'il exécute d'une voix hésitante, monotone et sans inspiration (même si ce texte a été lu et relu en privé en prévision du moment), et la parole fluide et enthousiaste de ce même orateur lorsqu'il improvise son discours face aux mêmes fidèles. Cet aspect renvoi à l'apprentissage par l'observation, l'imitation et l'expérience, une dimension cruciale de la socialisation au sein des cultures qui n'ont développé l'écriture, que je ne peux toutefois développer ici car cela m'éloignerait du thème qui nous préoccupe.

Comme dans d'autres îles Polynésiennes, mais peut-être de façon particulièrement marquée, l'investissement religieux ponctue la vie quotidienne à Rapa. La prière rituelle, une prière chrétienne de reconnaissance et de demande de protection, ouvre et introduit toute action surtout commune, à commencer par le petit déjeuner et les repas familiaux. Cette prière est toujours effectuée par la personne qui, dans la situation donnée, est considérée comme la plus sage, c'est-à-dire ayant le statut de *taata paari* ("personne mûre"), ou la plus impliquée dans les affaires religieuses (diacre ou sous-diacre). Personnage fondamental dans la communauté insulaire dans laquelle il est nommé par l'Eglise Evangélique Polynésienne pour une durée de quatre années, le pasteur, toujours Polynésien, est régulièrement appelé à s'exprimer rituellement au temple et lors d'évènements religieux divers. Il en va de même, mais à un moindre degré, pour les diacres et sous-diacres de l'île qui représentent et peuvent, lorsque le moment s'y prête, poser et reposer verbalement la moralité consensuelle de la communauté. Bien que la situation de la prière soit marquée par l'humilité affichée, car tout le monde, à commencer par l'orateur, a à ce moment la tête baissée dans une posture de recueillement respectueux, la personne qui fait la prière commune n'en est pas moins en situation temporelle de pouvoir social implicite car c'est à elle que la parole de la médiation humain/divin revient. Si la prière peut être effectuée en privé par une personne recherchant la protection avant d'entreprendre une action particulière (aller en mer, à la chasse dans les montagnes, etc.), elle n'en remplit pas moins une fonction sociale dans la mesure où elle extériorise des hiérarchies interindividuelles parmi les participants de la situation.

Le domaine religieux offre beaucoup de situations de la vie de tous les jours dans lesquelles les adultes peuvent être amenés à prendre la parole. Parmi celles-ci: les préparations des fêtes par la paroisse (*paroita*), c'est-à-dire par pratiquement tous les membres adultes de l'île, qui se répartissent et alternent les tâches; les réunions d'associations religieuses (organisées par les *ui api*: littéralement "la nouvelle génération" ou l'UCJG: Union Chrétienne des Jeunes Gens); les activités de l'"Ecole du dimanche" (dans laquelle des adultes volontaires s'efforcent d'inculquer aux enfants des principes chrétiens à travers notamment des prières chantées); les réunions de réflexions bibliques, sur lesquelles je vais m'attarder un peu plus loin; etc. Cependant, d'autres occasions de performances verbales publiques hors du contexte religieux se présentent régulièrement. Ce sont par exemple les fêtes organisées: par les cinq quartiers de l'île; par un clan (*kopu*) lors d'une réunion annuelle de ses membres; par une association sportive; etc. Les discours publics ont aussi systématiquement lieu lors d'évènements particulièrement appréciés par les insulaires: les banquets musicaux. Ces banquets (*tamaraa*) plus ou moins privés impliquent toujours beaucoup de personnes. Ils peuvent être organisés en l'honneur de membres de la population (par exemple l'anniversaire du maire); lors de réceptions de délégations du gouvernement territoriale ou de l'Etat, avec la visite du Haut commissaire et/ou de l'administrateur des Australes; lors du passage d'un bateau militaire français; etc.

Dans les situations formelles de visites officielles qui impliquent la mise en scène de la hiérarchie locale, ce sont bien sûr les représentants statutaires de la communauté qui doivent prioritairement entrer en scène. Cependant, hors des moments exceptionnels où des personnes parlent au nom de l'île (comme le maire mais pas exclusivement) et de celui de la prière pour la collectivité (effectuée par le pasteur, un diacre, un sous-diacre ou, en l'absence de ces trois statuts, par une personne respectée pour sa moralité), tous les hommes et toutes les femmes de la communauté ont ponctuellement l'occasion rituelle de donner de façon cérémonieuse leur point de vue sur tout ce qui touche à l'île en général.

Si pour l'observateur extérieur, la prise de parole individuelle semble spontanée, elle se fait cependant en général dans un ordre implicite correspondant à la situation, avec souvent, après la prière du pasteur s'il est présent, des introductions faites par les organisateurs de l'événement en question, en général au début de celui-ci (pour l'"ouvrir" en quelque sorte), juste avant la personne présente au statut le plus élevé dans le contexte. Les orateurs, se lèvent à tour de rôle, sans jamais se faire prier. Il arrive aussi parfois qu'un ou une participante, notamment lorsque l'événement est plus informel, comme les banquets (*tamaraa*), toujours appréciés par les Polynésiens, se lève au milieu de celui-ci, demande le silence qui, dans un consensus interactif, se fait rapidement, et se lance à son tour dans un discours improvisé. La prise de parole est toujours structurée et ritualisée dans une intersubjectivité inclusive. En effet, les visiteurs peuvent parfois être invités à jouer le jeu social consistant à formuler des propos consensuels et si possibles inspirateurs qui répondent aux attentes culturelles locales. Ces invitations témoignent toujours du respect et de l'amitié des insulaires. Elles peuvent ainsi également toucher parfois des non Polynésiens, si ceux-ci peuvent s'exprimer, ou au moins se faire un peu comprendre, dans la langue *maori*. Dans la plupart des cas, une prière déclamée par un des participants, en général un homme, conclura l'événement, quel qu'il soit.

"Se lancer" semble bien le terme approprié pour qualifier la prise de parole car la part d'improvisation est fondamentale. Le script de cette prise de parole est toujours le même et sans surprise: l'intervenant(e) se lève, semble prendre son temps et, en général avec un calme soigné, commence son discours par un "Voici ma pensée" (*teie taù manao*). Si le contenu des discours varie bien sûr selon les contextes, une forme introductive conventionnelle revient systématiquement dans les prises de parole: celle de la reconnaissance et des remerciements. Chaque intervenant commence ainsi par saluer les personnes présentes qui, selon les critères culturels de hiérarchie et d'hospitalité dans la situation, méritent d'avoir une mention spéciale. Le maire, le pasteur, les diacres et sous-diacres, l'infirmière, etc., font ainsi partie, avec les organisateurs de l'événement, des incontournables à citer. Autres incontournables jamais omis dans les remerciements: les personnes présent(e)s. La référence à l'*amuiraa* (le rassemblement des personnes) souligne ainsi la valeur portée au fait d'être ensemble. Les présences considérées comme témoignant une marque d'intérêt et de respect – comme celle de l'ethnologue, des visiteurs respectés, etc. – sont aussi soulignées et publiquement remerciées. Cette reconnaissance formelle traduit la valeur culturelle d'hospitalité (*farii*). Des idées plus ou moins personnelles mais qui ont pour fonction symbolique de souder la communauté sont ensuite émises. Dans un consensus rarement transgressé, l'intervention dure en moyenne cinq à dix minutes. À la fin de celle-ci, l'orateur – qui s'est bien sûr exprimé sans aucune notes! – termine généralement par un "Voilà ce qu'était ma pensée" (*tera taù manao*) et se rassoit solennellement, laissant la place pour une autre interprétation-expression rituelle de l'événement.

La gestion contrôlée des émotions est fortement valorisée dans la vie quotidienne en Polynésie. Il en va de même lors des prises de parole publiques. Si le moment est généralement théâtralisé, seul le déploiement d'une intensité verbale pour renforcer la portée de ce qui est dit est possible. Tout débordement émotionnel qui risquerait de compromettre

l'ordre du rite interactif est fortement stigmatisé par la culture. Selon les contextes en jeu, l'humour est permis car il constitue une valeur culturelle et témoigne du contrôle de la situation par l'orateur. Les pleurs ou les cris n'entrent pas dans cette logique car ce type d'attitude entacherait le jeu rituel de l'expression individuelle dans un contexte public. Entre le calme affiché, l'intensité contrôlée et l'humour, tout un consensus social sous-tend l'art oratoire.

Durant la prise de parole, l'assemblée évite le plus souvent, par discrétion, de fixer la personne en scène. Le rôle complémentaire idéal de chacun des membres de l'audience participante consiste à montrer sa disponibilité d'écoute de façon discrète, en ne parlant pas en même temps, en ne bougeant pas trop, en ne faisant pas de bruit, en baissant le plus souvent la tête et en la relevant de temps en temps pour montrer aux autres qu'on est bien présent dans le moment social. Pour ceux qui veulent prendre la parole, il est aussi de bon ton, de ne pas se précipiter après la fin d'un discours pour prendre à son tour la parole mais de bien laisser le processus complet du rite verbal aller jusqu'au bout: dès le moment où la personne qui a fini de parler se rassoit, dans une attitude empreinte de dignité – une dignité que la culture associe au fait d'avoir formulé publiquement et de façon esthétique sont point de vue – un silence de quelques secondes doit s'installer pendant lequel les participants regardent attentivement le moindre geste dans l'assemblée signifiant une prise de parole imminente. À la fin de ce temps de silence transitoire culturellement prescrit (que l'observateur extérieur peut ne pas saisir immédiatement) une personne décide que le moment est venu pour elle d'intervenir. Elle se lève et exprime à son tour ses idées. Dans ce contexte d'observation attentive de la situation, la prise de parole simultanée par deux personnes est toujours mal vécue, même si elles s'accompagnent de gestes non verbales réparatrices de l'embarras par la personne à qui il a manqué quelques dixièmes de secondes, qui se rassoit en étant sûre d'être la prochaine à intervenir... Cette collision pouvant parasiter le jeu collectif, elle n'entraîne jamais un rapport de force entre les deux intervenant(e)s, sauf dans des cas très rares qui sont alors très rapidement gérés avec humour (voir ci-dessous).

Trois situations participatives

Je vais maintenant m'attarder sur trois situations dans lesquelles l'art oratoire et la citoyenneté participative sont à l'œuvre à Rapa. Elles correspondent à trois domaines d'activité distincts – religieux, économique et politique – mais reposant chacun sur les mêmes principes oratoires et démocratiques en langue *maori*.

Les réflexions bibliques

La première situation a lieu quasiment une à deux fois par semaine tout au long de l'année. Il s'agit des réflexions bibliques, appelées *tuaroï*. Mises en place à la fin du 19^{ème} siècle par les missionnaires pour éduquer par le jeu et l'émulation les Polynésiens au christianisme, elles consistent en l'analyse et l'interprétation collective par les fidèles qui le souhaitent de différents versets de la bible. Alors qu'elles ont pratiquement disparu de toute la Polynésie française, ces réunions sont encore bien présentes et vivaces à Rapa où elles peuvent durer de deux à quatre heures selon le nombre de participants. En présence du pasteur et de sa femme, elles sont alternativement organisées en fin d'après-midi par deux ou trois personnes dans les maisons de réunion (*fare amuiraa*) de chaque village. Dans ces rituels bon enfant la parole et

les opinions plus ou moins "officielles" des organisateurs et celles des fidèles alternent avec des chants polyphoniques polynésiens (*himene*)¹.

Ayant participé à plusieurs *tuaroï* sur trois années de recherches dans l'île, je présente ici une réunion type car elles reposent toutes sur la même structure de base: face à l'assemblée de fidèles, le personnage central du *tuaroï*, le *fatu ivara*, c'est-à-dire le (ou la) président(e) de séance auto-désigné(e) lors d'une réunion précédente fait une prière. Il (ou elle) lit et commente un verset de la bible choisi et annoncé par les organisateurs avant la séance pour que chacun se prépare à son exégèse collective. Puis vient le moment fort du *tuaroï*: le *uiraa*, l'invitation aux fidèles à donner leur avis sur une phrase choisie dans le verset. A travers une question clé (*tapao*) adressée à l'assemblée, le (ou la) président(e) invite les fidèles à analyser (*taviri*) et à approfondir cette phrase jusqu'à ce que plus personne ne propose d'interprétation nouvelle (*ia pau te manao*). Un exemple de phrase énigmatique à décoder lors de ces réunion sera ainsi: "La parole mûre des parents" (*te manao tumu no te metua*). Après s'être levés, après avoir remercié comme il se doit les organisateurs du *tuaroï*, les membres présents, etc., les participants (dont certains membres comptent parmi les plus âgés de la communauté) vont à tour de rôle (les femmes puis les hommes) se lever et énoncer leur propre point de vue sur cette phrase en la mettant en relation avec la vie quotidienne. La moralité, même subversive, est au cœur des interventions. Un vieil homme pourra ainsi donner son interprétation personnelle de la bible: "Je ne prie pas Dieu mais Jésus car Dieu a abandonné Jésus". Les idées qu'il est possible de développer étant très nombreuses, et personne ne jugeant ouvertement la valeur ou non des interprétations offertes par les autres, cette phase du *tuaroï* peut durer un bon moment. Quelles que soient les réponses à la question – qui est aussi une question ambiguë – il revient finalement au (à la) président(e) de donner sa propre exégèse du verset, avec l'assurance d'une préséance consentie lui assurant qu'il s'agit de "la" bonne interprétation qui dénoue l'énigme (*tatararaa*).

Au cours d'une autre séquence du *tuaroï*, les participants doivent répondre à une devinette religieuse (*piri*) posée par les organisateurs à partir du verset sélectionné et portant sur les principes religieux. Le principe de ces devinettes est le suivant: les responsables du *tuaroï* donnent le début d'une phrase ayant un message religieux et moral et laissent aux fidèles le soin de proposer à nouveau à tour de rôle la meilleure suite à ce début de phrase qu'il reprennent au préalable. Un exemple de devinette entendue le 12 septembre 2001 est: "Le seigneur, l'homme et sa condition..." (*Te fatu, te taata e tona huru...*). Durant cette phase ludique, dans l'émulation enjouée qui se construit, les fidèles réfléchissent aussi vite qu'ils le peuvent à des formules et veulent les énoncer promptement, soit pour trouver la "bonne réponse", soit pour ne pas voir leur idée développée par quelqu'un d'autre avant eux. C'est pourquoi, il arrive parfois, que deux personnes se lèvent en même temps, dans un enthousiasme compréhensible par tous, et parlent au même moment ou presque (puisque l'une des deux décide aussitôt de se rasseoir). L'humour et les railleries réciproques aident à gérer ce qui, dans d'autres contextes oratoires à Rapa, est un écart à la norme: se précipiter pour exprimer son idée.

L'apparente bonne humeur, détente et convivialité pour offrir les meilleures réponses aux questions posées par les organisateurs de ces veillées religieuses cache des enjeux statutaires réels en matière de connaissances religieuses et de piété. Dans le cadre d'une sociabilité

¹ Pour plus d'information sur ces réflexions bibliques, voir: Gobrait, Valérie, 1989, *Le tuaro'i: essai d'analyse d'un discours religieux ma'ohi*, Maîtrise d'ethnologie, Université d'Aix-Marseille I; Fer, Yannick & Malogne, Gwendoline, 2000, *Tuaroï. Réflexions bibliques à Rapa. Conversion et identité*, Ed. Haere Po, Tahiti; Saura, Bruno, 2001, "Est-ce que dire, c'est penser? A propos de la logique des discours protestants polynésiens et de l'ouvrage de Yannick et Gwendoline Fer. *Tuaro'i. Réflexions bibliques à Rapa*", *Bulletin de la Société des Etudes Océaniques*, n°294.

ludique appliquée, les *tuaroï* conjuguent d'une certaine façon des valeurs apparemment contradictoires mais significatives de tensions culturelles au sein des sociétés polynésiennes. Ces réunions constituent un espace public d'expression de l'égalité, dans la mesure où tous les adultes peuvent y participer et les organiser et, dans le même temps, elles sont également un espace d'émulation et de compétition implicite, compte tenu de l'importance de l'art oratoire dans la culture *maori*. Les idées sont exposées avec une force et affirmation que l'on ne retrouve pas dans les comportements publics de la vie quotidienne, marqués par une réserve car le risque de commettre un impair source de honte sociale est toujours présent dans les interactions sociales. Conscients des enjeux symboliques de leur intervention dans la considération de la communauté, les participants ont quasiment toujours préparé mentalement leur prise de parole avant de venir au *tuaroï*. La seule exception écrite que j'ai pu observer eut lieu le 11 novembre 2001, lorsqu'une jeune femme, visiblement peu expérimentée dans ces réunions jetait de temps à autre un rapide coup d'œil à un papier dans ses mains pour évoquer la compassion et le besoin de prier pour les victimes américaines. Son statut de jeune fille et sa participation inhabituelle à ce rite collectif semblait expliquer et pardonner cette maladresse oratoire, considérée par tous comme associée à un manque d'expérience temporaire.

Dernier point important de ces réunions pour ce qui se rapporte à l'idée d'une citoyenneté participative: les opinions énoncées dans ce contexte religieux ont toujours une connotation normative et moralisante. Espace démocratique par excellence, les *tuaroï* ne relèvent pas que du religieux mais, à travers l'interprétation de la bible, permettent ainsi aux fidèles d'évaluer, de justifier ou critiquer les événements quotidiens de la vie insulaire (les relations sociales, la valeur du partage, une certaine autonomie à préserver, etc.). La surenchère de la vertu en jeu dans les discours répond pleinement aux attentes culturelles dans la sphère publique et n'a, de ce fait, pas nécessairement besoin d'être mise en perspective avec le vécu (privé) des intervenants. Le jeu démocratique verbal est ici reconnu pour ce qu'il est: une prise de parole individuelle qui renvoie à une certaine idée de la vie communautaire.

Une réunion du comité des pêches

Le second exemple de culture participative oratoire, représentatif d'autres situations publiques similaires à Rapa, est une réunion du comité des pêches de l'île (*tomite rahui*) à laquelle j'ai assisté le 28 août 2001. Cette dernière eut lieu un dimanche après-midi, après le repas collectif faisant suite au culte protestant rassemblant une grande partie de la communauté au temple. Annoncée à la fin du service religieux par un des diacres, cette réunion organisée rapidement mit en scène le maire et les cinq membres du comité des pêches (ceux-ci étant élus par les pêcheurs pour un mandat de quelques années). L'événement qui motiva ce rassemblement public eut lieu quelques jours avant, lorsqu'un homme âgé de l'île partit pêcher dans la journée ne rentra pas comme il se doit au village avant la tombée de la nuit, c'est-à-dire à dix-sept heures au plus tard. Sa femme, inquiète, avertit ses proches et, peu après, plusieurs hommes valides (dont les membres du comité des pêches) partirent à sa recherche toute la nuit durant autour de l'île. Malgré les allers-retours incessants des bateaux qui balayaient la mer agitée avec des torches, le pêcheur ne fut pas trouvé. Au petit matin, tout semblait confirmer qu'un drame avait eu lieu lorsqu'un des six équipages qui était à nouveau parti à la recherche du vieil homme le retrouva au large, transit dans son bateau stabilisé par son ancre jetée à la mer. Son fils lui avait la veille lancé son moteur pour aller en mer et il n'avait pas pu le remettre en marche à la fin de sa pêche, ce qui l'obligea à attendre, emmitoufflé dans ses vêtements et assis toute la nuit durant au fond de son bateau, sous la pluie mais à l'abri du vent, voyant impuissant passer les bateaux qui cherchaient à le secourir. Il est dit des Polynésiens d'aujourd'hui que ce ne sont pas nécessairement de "bons

navigateurs" mais qu'ils sont toujours de "bons naufragés"... Quelle que soit la réalité, en dépit de son âge, l'homme avait survécu à une nuit dans une mer agitée d'hiver.

C'est donc suite à cet incident qui mit en branle une bonne partie de la communauté que le maire et le comité des pêches avaient décidé de réunir les pêcheurs de l'île, y compris le pêcheur en question, et les personnes qui désiraient être présente pour reposer un certain nombre de normes relatives à la pêche en mer, d'une part, et discuter ensemble de l'opportunité ou non de lever à des moments communautaires particuliers l'interdit de la pêche dans les zones protégées toute l'année, d'autre part. La réunion commença par la prière effectuée par le pasteur. Comme cela a déjà été dit, ce dernier étant toujours présent lors d'événements communautaires importants dans l'île, c'est à lui que revient de droit et par respect l'honneur de faire la prière introductive et conclusive à l'événement. Ensuite, devant une assemblée grave (dans laquelle les enfants furent de temps à autre invités à faire moins de bruit où à aller jouer dehors), le maire prit la parole, expliquant que cet épisode avait eut une fin heureuse mais qu'il témoignait que plusieurs règles de sécurité n'avaient pas été respectées et qu'il était important qu'elles le soient à l'avenir par tout le monde pour éviter à la fois le drame humain et la possible ingérence de "l'extérieur" avec les affaires de l'île si ce type de situations se renouvelait. En effet, si l'homme n'avait pas été retrouvé, l'Etat français (représenté par le Haut Commissaire à Tahiti) qui avait été contacté par le maire allait envoyer un avion pour effectuer des recherches près des côtes de Rapa. Cela aurait impliqué des enquêtes sur les habitudes locales de pêches et, du coup une réglementation plus rigide, voire des interdits sur des pratiques considérées comme pas assez sûres; tout cela pouvant engendrer des restrictions aux pêcheurs de l'île s'ils ne remplissaient pas les conditions officielles de sécurité pour pêcher.

Après, le maire, les membres du comité des pêches prirent alternativement la parole, chacun, à l'exception du président du comité, se levant à tour de rôle, remerciant les personnes présentes et exposant ses idées selon le scénario oratoire décrit plus haut. Puis vint le tour du vieil homme qui avait malgré lui causé cette réunion de raconter sa mésaventure. Debout, face à l'assemblée, il reconnut avoir commis des erreurs en matière de sécurité. Les personnes présentes, hommes et femmes (y compris l'épouse du vieil homme) prirent ensuite la parole pour exposer leur point de vue. Personne n'accabla le pêcheur malheureux. Il ressortit simplement de ce rite d'intensification la ré-explicitation des normes fondamentales à respecter pour pêcher en relative sécurité: ne pas partir pêcher trop tard dans la journée; toujours revenir au village avant dix-sept heure; avoir un miroir et une torche dans le bateau pour pouvoir se signaler si cela est nécessaire dans la nuit (ce qui ne fut pas le cas ce soir là); avoir des outils pour éventuellement réparer son moteur; avoir des signaux lumineux sur les coques des bateaux; ne pas sortir en mer seul mais aller à la pêche à deux au minimum (*tokorua* en Rapa); prévoir dans le bateau deux rames, des cordages pour s' amarrer, ainsi que de l'eau à boire, des vivres, des vêtements secs et chauds pour résister à une éventuelle avarie; etc. Toutes ces idées, démocratiquement exposées par les personnes qui se sentaient concernées, servirent à renforcer le sens d'un ordre des choses, en donnant à la communauté le miroir valorisant d'une population se prenant en main et responsable d'elle-même – même si tous les principes sécuritaires solennellement exposés ce jour là ne furent par la suite, selon mes propres observations, pas systématiquement appliqués...

Le second point à l'ordre du jour de cette réunion concernait la possibilité de lever lors de moments exceptionnels l'interdit (*tapu*) décidé depuis longtemps par la communauté de pêcher dans certaines baies (*rahui*) afin de protéger les ressources écologiques de la faune marine; les cas évoqués pour déroger à la règle étant lors de la venue d'une délégation gouvernementale, lors d'un mariage, lors d'une fête de la paroisse, etc. Les prises de parole sur

le sujet témoignèrent de plusieurs valeurs complémentaires dans la culture Rapa. La première fut la nécessité de protéger la faune (*akatura i te natura*) en respectant l'interdit qui n'est levé qu'une fois par an en fin d'année, avec une pêche collective de huit heures au maximum dont le fruit serait distribué à toute la population². D'autres prises de parole défendirent d'autres valeurs locales telles que l'hospitalité (*farii*) et l'entraide (*tauturu*) et exprimèrent leur soutien au projet de lever épisodiquement le *rahui* pour les besoins communautaires. Ces dernières interventions, plus nombreuses, firent pencher la décision vers la levée exceptionnelle de l'interdit si la communauté (*te nunaa*) en profiterait véritablement. Il n'y eut pas de vote. Seule la présence et la participation aux débats en donnant son point de vue exprimèrent le processus démocratique.

La réunion se poursuivit avec l'évocation par les intervenants d'autres thèmes comme l'extension de l'interdit à la pêche à la ligne (*feiahi*) (jusque là autorisée dans les zones interdites du *rahui*) tout comme l'est déjà la pêche au fusil sous-marin (*feai hopu*). Cette proposition fut rejetée car elle aurait compliqué la vie des pêcheurs. Un membre du comité des pêches évoqua ensuite la possibilité de commercialiser un peu la pêche collective obtenue lors de levées occasionnelles de l'interdit dans les zones protégées. Il expliqua que du poisson de Rapa a déjà été vendu à Papeete, le chef lieu de Tahiti, ce qui avait permis aux membres du comité des pêches de s'acheter des imperméables. Il proposa ensuite de vendre encore du poisson pour construire, avec l'aide des originaires de l'île résidants à Papeete, une maison d'accueil des élèves et étudiants de Rapa à Tahiti afin qu'ils puissent s'ils le veulent y poursuivre leurs études.

Après diverses interventions, le maire clôtura finalement la réunion (qui avait duré quatre heures sans interruption) en remerciant tous les membres présents. Il insista sur le fait qu'il fallait que, avec le comité des pêches, la communauté règle elle-même ses problèmes, et que cela passait par le respect des consignes de sécurité et des interdits. Il rappela que le *mutoi* (le gendarme polynésien) de l'île ne pouvait pas donner d'amendes et que, en cas d'incident local, c'était le tribunal de Papeete qui entrait en jeu, avec pour conséquence une perte d'indépendance pour les pêcheurs car une réglementation territoriale extérieure leur serait imposée. De façon significative, la valorisation de l'indépendance des insulaires conclut ainsi cette réunion en posant l'importance de la responsabilité citoyenne pour que cette indépendance puisse se concrétiser.

Les réunions publiques autour du conseil municipal

Je terminerai par un dernier exemple significatif de mise en pratique de la culture participative à Rapa avec la réunion semestrielle organisée à l'initiative du conseil municipal de l'île pour rencontrer la population. Instaurée depuis quelques années par le maire et son conseil municipal, cette réunion met en jeu plusieurs expressions démocratiques. Elle permet dans un premier temps au conseil municipal d'exposer à la population sa gestion des biens publics que sont les budgets communaux, territoriaux et étatiques, d'expliquer les raisons de ses initiatives et de justifier les décisions qui ont été ou seront prises. Après cette phase de "comptes rendus" (dans le vrai sens du terme), la réunion permet également aux citoyens présents d'exposer individuellement et rituellement leurs doléances, d'émettre publiquement des critiques, positives ou négatives, sur ce qui a été fait, risque de se faire, devrait ou ne devrait pas se faire, et de proposer des changements dans la gestion communale de l'île.

² Voir Christian Ghasarian, à paraître, "Acculturation religieuse et accommodations communautaire à Rapa (îles Australes)".

La réunion à laquelle j'ai assisté a eu lieu l'après-midi du 1^{er} janvier 2004. Un chapiteau avait été monté sur la place de la mairie pour accueillir la population. Au moment de l'ouverture de la réunion, le conseil municipal est en place derrière une rangée de table installées sur le perron de la mairie, le dos à l'entrée de celle-ci, le pasteur sur leur côté, et la population, environ une cinquantaine d'adultes, a pris place sur des chaises disposées sous le chapiteau; l'aménagement de l'espace, avec la population face à la mairie, étant ainsi en concordance symbolique totale avec la situation. Un des conseillers municipaux prend le micro branché à la sono récemment achetée par la municipalité, invite les jeunes (*taureàreà*) à participer activement en posant eux aussi des questions au conseil municipal, et présente la nouveauté de cette réunion: le regroupement des citoyens par quartiers afin que les prises de parole puissent, si nécessaire, se rapporter aux préoccupations distinctes des cinq quartiers de l'île. Les nouvelles règles du jeu étant posées, les personnes présentes plaisantes sur leur opportunité et s'échangent finalement non sans railleries leurs places sous le chapiteau pour se regrouper par quartiers.

La réunion est, comme il se doit, ouverte par une prière du pasteur. Ensuite, le premier adjoint au maire prend la parole, appelle chaque quartier par son nom pour qu'il se manifeste, remercie les personnes présentes, dont certaines nommément (comme une famille vivant aux Tuamotu mais étant venue passer les fêtes de Noël dans l'île natale, l'incontournable ethnologue et sa compagne, etc.) et commence par expliquer à la population les décisions financières qui ont été prises durant les six derniers mois. Les montants des dépenses se suivent, avec chaque fois la mention de l'origine des fonds qui ont été employés – l'Etat français, le Gouvernement Territorial Polynésien (à Tahiti) ou la Municipalité – ainsi que l'indication du pourcentage de participation pour "l'Etat", "le Territoire" et "la Commune". Le premier adjoint fait cet énoncé assis, le micro d'une main et des documents de comptabilité dans l'autre. Son exposé technique est suivi par celui du maire qui se lève et, micro en main, explique et justifie cette fois les décisions qui ont été prises. Parmi les actions municipales évoquées: des acquisitions (une nacelle pour faire des travaux; deux machines à dépulper le café; deux moteurs hors-bord pour le bateau qui fait la navette entre les deux villages de part et d'autre de la baie; un complément immobilier pour la salle socio-éducative (dite "salle socio") du petit village de Area, longtemps négligé par les municipalités antérieures; un appareil photo polaroïd pour la commune; etc.) et des travaux sur les infrastructures locales (la réparation de l'école; l'amélioration de la route permettant d'accéder à la toute nouvelle cantine; le bétonnage d'un bassin dans la baie; l'extension de la centrale électrique; l'aménagement du système hydraulique; la construction d'une chambre froide collective pour pouvoir exporter le produit de la pêche; etc.). Le maire mentionne également que l'île de Rapa est celle qui en Polynésie française, reçoit le plus de subvention de l'Etat et du Territoire, sous-entendant ainsi les liens qu'il a pu créer avec les autorités extérieures pour le bénéfice de l'île.

A propos des activités futures du conseil municipal, le maire fait référence à différents projets parmi lesquels: l'installation d'un nouveau captage d'eau au fond de la baie (*Tukou*) pour les habitations des environs; le réaménagement du quai avec des structures d'abri; la construction de trois routes supplémentaires pour rejoindre une baie dans laquelle plusieurs personnes entretiennent des plantations de taro (tubercule qui, avec les produits de la pêche, constitue la principale ressource alimentaire de l'île) mais qui n'est actuellement accessible qu'à pied; l'installation d'une station d'essence car il y a un nombre croissant de bateaux et de voiture dans l'île; etc. Le maire évoque aussi deux projets qui nécessitent l'accord d'une instance coutumière fondamentale de l'île, le conseil des sages, qui réunit une vingtaine de personnes pour gérer selon des principes lignagers anciens l'usage des terres (qui sont encore toutes) collectives de l'île. Ces deux projets sont: la création d'une pépinière, qui nécessite

l'attribution par le conseil des sages d'une parcelle de terre à la commune pour y faire des plantations de divers arbres fruitiers, d'une part, et le parcage des bovins sauvages qui occupent les montagnes de l'île sur les crêtes dans les baies au fond de l'île, opération pour laquelle la mairie va fournir son aide au conseil des sages, d'autre part. Le maire mentionne également sa volonté d'organiser quelques jours plus tard une réunion avec les parents des enfants qui sont élèves au collège-internat de Tubuai, le chef lieu des Australes, car lors de son passage obligatoire dans cette île pour venir de Tahiti à Rapa quelques jours auparavant, il a rencontré le principal de ce collège qui lui a relaté que certains élèves de Rapa "font les durs" et ont des conduites répréhensibles au collège.

A la suite de ces deux exposés, la parole est donnée à la population qui, comme cela a été souhaité par les organisateurs, s'exprime cette fois par quartier (l'un après l'autre dans un sens linéaire sous le chapiteau). Le maire avait invité les enfants à s'exprimer en premier mais aucun de ceux qui étaient présents ne s'y risquera. Tour à tour, les adultes qui le désirent évoquent tel ou tel aspect qui leur semble problématique. Ces aspects oscillent entre le personnel et le communautaire. Ce peut ainsi être des critiques de projets municipaux comme: la décision considérée comme non opportune de construire un centre d'incinération fondé sur le principe d'enfouir les déchets dans la terre au fond de la baie intérieure de l'île; la nomination d'une personne à une fonction publique (à la cantine; à l'équipement; etc.) alors qu'une autre avait plus de compétences; etc. Ce peut aussi être des reproches adressés à d'autres citoyens comme: le vol de tuyaux en métal qui étaient inutilisés près d'une habitation; le non sérieux du chauffeur du mini-bus local transportant souvent les enfants à l'école en état d'ébriété, en dépit des avertissements qui lui ont été donnés; l'usage non réglementaire par certains du congélateur dans à Area, c'est-à-dire le non respect du principe consistant à payer 100FP pour obtenir un bon afin d'y déposer un sac de poisson; le trop grand nombre de chiens errants à Area; le passage trop rapide de certains 4X4 sur la route, sans ralentir près des maisons où les enfants jouent; etc. Les interventions peuvent également exprimer des demandes à la municipalité pour améliorer certaines choses dans la vie quotidienne comme: la création et/ou l'élargissement de caniveaux à certains endroits du village de Haurei et de Area car il y a souvent des inondations lors des pluies abondantes; la création d'un espace de sport pour les jeunes dans le village de Area; d'un emplacement général pour parquer les cochons dans ce même village; la construction d'un four à pain pour un quartier; la construction d'un pont pour accéder aux tarodières du fond de la baie intérieure sans s'enliser systématiquement dans les marais; la mise en place d'un ramassage scolaire pour les enfants qui habitent au fond de la baie; l'organisation d'une formation pour ceux qui veulent savoir comment planter des arbres fruitiers; etc.

A certaines de ces doléances, le maire réplique parfois par: "Pourquoi ne venez-vous pas me dire les choses avant!...". Il peut s'efforcer de justifier son action en expliquant par exemple qu'il n'y a pas de favoritisme dans le recrutement des employés pour le service public, ou appuyer une demande en affirmant par exemple que la mairie aidera à construire le four collectif et en invitant la population du quartier demandeur à bien choisir auparavant l'emplacement de celui-ci. Il conclura enfin en disant que toutes les questions évoquées lors de cette réunion seront étudiées par le conseil municipal qui décidera de l'opportunité et des priorités à donner aux diverses suggestions.

Touchant des domaines privés ou publics, les interventions peuvent donc critiquer ouvertement les décisions du conseil municipal et remettre en cause le comportement déviant ou amoral de personnes précises ou inconnues. A propos du tuyau volé, évoqué plus haut, la femme âgée qui fit l'intervention, après avoir rappelé que son mari et elle étaient malades et qu'ils ne pouvaient pas surveiller tout, conclut ainsi ses propos en disant: "Celui qui a volé, cela ne lui rapportera pas!". L'existence de prises de parole sans question(s) révèle ainsi que

les enjeux des interventions citoyennes n'ont pas nécessairement de finalités matérielles mais servent aussi à moraliser les comportements. Dans cette logique, les interventions peuvent, et c'est le scénario le plus fréquent, féliciter l'équipe de la mairie pour son action globale ou spécifique. À la fin de la réunion, une personne du village de Area s'est ainsi levée et à remercié publiquement le maire pour avoir hébergé dans la salle socioéducative les familles dont les maisons venaient d'être inondées. Dans tous les cas, l'auditoire entier est systématiquement salué et remercié par chacun des intervenants.

Conclusion

Les modalités de conception et de gestion de la vie politique à Rapa ne peuvent être comprises qu'en référence à des concepts et catégories de pensées vernaculaires mettant l'accent sur la gestion de la parole et sur la cohésion communautaire. Le décalage énorme entre la parole publique, qui est proclamée, et l'attitude foncièrement réservée dans les interactions courantes de la vie quotidienne, souligne à quel point l'usage de la parole n'y est pas anodin. La valorisation et le respect de la prise de parole publique dans cette île mineure du Pacifique sud donne à chacun le sentiment de pouvoir peser sur les décisions à prendre, lors d'assemblées publiques régulières ou occasionnelles, et du coup d'infléchir le futur de l'île. Si en organisant la réunion semestrielle décrite ci-dessus avec la population, le conseil municipal actuel, offre les conditions originales d'un échange utile et opérationnel entre le pouvoir politique et les citoyens impliqués, il faut rappeler que la formule de l'échange de position dans la prise s'inscrit dans un contexte culturel ambiant qui l'a rendu possible. La personnalité des acteurs sociaux qui ont décidé d'organiser ces réunions, si elle n'est pas négligeable, n'explique pas à elle seule leur mise en place.

La parole publique ritualisée en langue *maori* est une dimension importante de la citoyenneté participative à Rapa dans la mesure où elle met verbalement en œuvre le jeu démocratique (d'ailleurs évoqué avec fierté comme tel par les habitants). C'est dans cette logique que les prises de parole successives témoignent comme nous l'avons vu d'une certaine surenchère de la morale. Le sens d'une responsabilité citoyenne participative est ainsi intrinsèque à l'art oratoire. La réunion publique évoquée plus haut, dans laquelle le maire convoqua les parents d'élèves pour discuter du cas du comportement inacceptable de certains jeunes de l'île dans leur collège d'accueil à Tubuai, donna par exemple lieu à des prises de parole très intenses où une mère, apprenant publiquement les agissements de son fils, exprimera avec beaucoup d'émotion devant les autres parents d'élèves son désarroi de voir les sacrifices de la famille se traduire par un échec scolaire et des comportements réprouvés. Elle annoncera d'ailleurs publiquement sa décision, prise sur le champ, de retirer son fils du collège et de le faire revenir dans l'île pour travailler dans les plantations de taro avec sa famille...

Si l'ordre des interventions ne se fait pas au hasard mais selon des critères hiérarchiques plus ou moins implicites, la parole publique permet l'expression d'un principe égalitaire profond dans la société locale. Dès lors qu'elle circule, la parole ne se donne pas: elle se prend. Ce principe égalitaire est probablement amplifié à Rapa par la nécessité de l'entraide communautaire pour gérer le quotidien. Il se retrouve dans les divers concours festifs organisés épisodiquement entre les cinq quartiers de l'île. En effet, les spectacles de danses et de chants, qui impliquent un grand nombre d'enfants, de jeunes et d'adultes pendant une préparation préalable de plusieurs semaines, ont un résultat toujours connu d'avance: tout le monde arrive à égalité et gagne le même prix!...

L'observation des assemblées publiques à Rapa révèle une emphase citoyenne sur la construction consensuelle d'un *in-group* moral entre les participants, quelles que soient les positions et idées affichées. Un point important réside dans le fait que les interventions

verbales ont un caractère explicitement monologique. Elles sont réalisées à tour de rôle, sans laisser libre cours à une discussion qui prendrait la forme d'un échange. Les éventuels désaccords s'expriment dans ce cadre tacite du service explicite de la communauté, qui prime sur toute considération individuelle. Dans cette logique, le jeu verbal, sa forme d'expression et son contenu normatif et moral, peuvent primer sur les faits passés, présents et à venir. Si l'action individuelle ne fait pas l'objet de grands enjeux dans l'espace communautaire, la parole publique et rituelle reste elle un aspect majeur de la culture participative locale. Parmi ses nombreux enjeux, l'un d'entre eux est fondamental: la gestion à l'interne, sans ingérence extérieure, de la communauté insulaire et de son devenir. De façon intéressante, de par la taille réduite de l'île et son petit nombre d'habitant, cette participation citoyenne oratoire ne se traduit pas par un vote. Elle implique toutefois une présence dans les situations où elle est en jeu. Rapa offre ainsi un exemple de conjonction dynamique – et donc fragile car toujours remise à l'épreuve – entre l'art oratoire et l'art de la démocratie. Faire valoir sa voix s'entend ici au sens propre. Comme ailleurs mais à travers des modalités différentes, c'est aussi une affaire de choix que la culture laisse à la disposition de ses membres.